



Messieurs, c'est encore dans des conditions exceptionnelles et très restreintes que nous sommes réunis aujourd'hui pour rendre hommage à celles et ceux qui ont combattu pour la France. Aujourd'hui cela fait 102 ans qu'a été signé l'armistice de ce qu'on appelle la Grande Guerre.

Ce que nous vivons aujourd'hui est aussi une guerre, un combat car l'ensemble des pays du monde est en lutte contre un seul ennemi, invisible, qui se propage, oui nous sommes en lutte contre cette pandémie mondiale.

Nous devons aussi faire face au terrorisme qui, dans nos villes, dans nos rues, dans nos églises, frappe des citoyens et menace les symboles de notre liberté et de notre société.

Nous avons aussi une pensée particulière pour nos 20 militaires français qui ont payé de leur vie, cette année, la lutte contre le terrorisme sur les théâtres d'opérations extérieures.

Devant ce monument nous leur rendons honneur et nous rendons hommage aux 50 jeunes de notre village qui sont morts pour la France entre 1914 et 1918.

Après cet armistice du 11 novembre 1918, tous les Français ont su surmonter la tragédie de cette première guerre mondiale, chacun a pansé ses plaies et s'est reconstruit, même si le souvenir de nos disparus est toujours présent dans nos mémoires.

Il est important aujourd'hui que nous saluions leur courage car ils n'ont pas faiblis et ils ont fait bloc. Les survivants se sont ensuite mobilisés pour rebâtir et se tourner vers l'avenir.

Nous avons, ensemble, ces combats à mener sur tous les fronts.

Et c'est maintenant notre devoir et notre responsabilité de faire face tous ensemble, afin que chaque citoyen se mobilise pour ne pas laisser le terrorisme s'installer et que chacun soit vigilant dans la lutte contre le coronavirus en respectant les consignes sanitaires de port du masque, de distanciation sociale, de non rassemblement et de confinement.

Plus que jamais, chacune, chacun, doit faire passer l'intérêt collectif avant son intérêt personnel, unissons nos forces et nos volontés dans ces situations difficiles pour continuer à vivre ensemble du mieux possible.



**MINISTÈRE
DES ARMÉES**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

La ministre déléguée

Journée nationale de commémoration de la Victoire et de la Paix Hommage à tous les « Morts pour la France »

Geneviève DARRIEUSSECQ,
ministre déléguée auprès de la ministre des Armées,
chargée de la Mémoire et des Anciens combattants

C'était il y a un siècle.

Ce 10 novembre 1920, la Grande Guerre est achevée depuis deux ans. Dans la citadelle de Verdun, Auguste THIN, soldat de deuxième classe et pupille de la Nation, dépose un bouquet d'œillets blancs et rouges sur le cercueil d'un soldat. Un parmi tous les combattants des Flandres, de l'Artois, de la Somme, du Chemin-des-Dames, de Lorraine, de la Meuse... Un de ces braves ! Un des poilus qui participa à une interminable guerre. Un de ces Français qui œuvra à la tâche incommensurable de la Victoire.

Un parmi des milliers qui est devenu le Soldat inconnu.

Le 11 novembre 1920, le peuple de France l'accompagne solennellement sous les voûtes de l'Arc de Triomphe. La patrie, reconnaissante et unanime, s'incline respectueusement devant son cercueil, en saluant la mémoire de tous les soldats morts sous le drapeau tricolore.

Quelques mois plus tard, il était inhumé. Depuis 1923, la Flamme du Souvenir veille, nuit et jour, sur la tombe. Chaque soir, elle est ravivée pour que jamais ne s'éteigne la mémoire. La sépulture du Soldat inconnu est devenue le lieu du recueillement national et le tombeau symbolique de tous ceux qui donnent leur vie pour la France. Cet anonyme représente chacun de nos morts et tous nos morts en même temps.

Cette mémoire vit également dans chacune de nos communes, dans chaque ville et village de France, dans chacun de nos monuments aux morts, dans chacun des cimetières, dans nos mémoires familiales. Elle vit dans l'œuvre de Maurice GENEVOIX qui entre aujourd'hui au Panthéon. Le Président de la République l'a souhaité en l'honneur du peuple de 14-18.

Maurice GENEVOIX n'entre pas seul dans le temple de la Nation. Il y entre en soldat des Eparges, en écrivain et en porte-étendard de « *Ceux de 14* ». Il y entre avec ses millions de frères d'armes, ceux dont il a immortalisé le souvenir, l'héroïsme et les souffrances. Il y entre avec toute la société, de la première ligne à l'arrière, mobilisée face à l'adversité et qui a tenu avec une admirable endurance.

8 millions de soldats combattirent sous les couleurs de notre drapeau, aucun d'entre eux ne revint totalement indemne. Des centaines de milliers furent blessés dans leur chair comme dans leur âme. 1 400 000 tombèrent au champs d'honneur. Nous ne les oublions pas. Inlassablement, nous les honorons.

Chaque 11 novembre, la Nation rend également un hommage solennel à tous les morts pour la France, ceux d'hier et ceux d'aujourd'hui. Chaque année, nous rappelons leur nom.

Chaque 11 novembre est un moment d'unité nationale et de cohésion autour de ceux qui donnent leur vie pour la France, de ceux qui la servent avec dévouement et courage. En ces instants, au souvenir des événements passés et aux prises avec les épreuves de notre temps, nous nous rappelons que c'est tout un peuple, uni et solidaire, qui fit la guerre, qui la supporta et en triompha.

MORTS POUR LA FRANCE
11 NOVEMBRE 2020

- Chef de bataillon Clément FRISON-ROCHE, 5e régiment d'hélicoptères de combat (5e RHC), mort pour la France ;
- Chef de bataillon Benjamin GIREUD, 5e régiment d'hélicoptères de combat (5e RHC), mort pour la France ;
- Chef d'escadrons Nicolas MÉGARD, 5e régiment d'hélicoptères de combat (5e RHC), mort pour la France ;
- Capitaine Pierre-Emmanuel BOCKEL, 5e régiment d'hélicoptères de combat (5e RHC), mort pour la France ;
- Capitaine Alex MORISSE, 5e régiment d'hélicoptères de combat (5e RHC), mort pour la France ;
- Major Julien CARETTE, 5e régiment d'hélicoptères de combat (5e RHC), mort pour la France ;
- Maréchal des logis Romain SALLES DE SAINT-PAUL, 5e régiment d'hélicoptères de combat (5e RHC), mort pour la France ;
- Chef d'escadrons Romain CHOMEL de JARNIEU, 4e régiment de chasseurs (4e RCH), mort pour la France ;
- Adjudant Alexandre PROTIN, 4e régiment de chasseurs (4e RCH), mort pour la France ;
- Maréchal des logis-chef Valentin DUVAL, 4e régiment de chasseurs (4e RCH), mort pour la France ;
- Maréchal des logis-chef Antoine SERRE, 4e régiment de chasseurs (4e RCH), mort pour la France ;
- Adjudant Jérémy LEUSIE, 93e régiment d'artillerie de montagne (93e RAM), mort pour la France ;
- Adjudant Andreï JOUK, 2e régiment étranger de génie (2e REG), mort pour la France ;
- Caporal-chef Volodymyr RYBONTCHOUK, 1er régiment étranger de génie (1er REG), mort pour la France ;
- Brigadier-chef Dmytro MARTYNYOUK, 1er régiment étranger de cavalerie (1er REC), mort pour la France ;
- Brigadier Kévin CLÉMENT, 1er régiment étranger de cavalerie (1er REC), mort pour la France ;
- Brigadier Tojohasina RAZAFINTSALAMA, 1er régiment de hussards parachutistes (1er RHP), mort pour la France ;
- Maréchal des logis Andy FILA, 14e régiment d'infanterie et de soutien logistique parachutiste (14e RISLP), mort pour la France ;
- Maréchal des logis S.T, 1er régiment de hussards parachutistes (1er RHP), mort pour la France ;
- Brigadier Arnaud VOLPE (*prononcer VOLPÉ*), 1er régiment de hussards parachutistes (1er RHP), mort pour la France.



Union Française des Associations de Combattants et de Victimes de Guerre

Reconnue d'Utilité Publique par Ordonnance n° 45.1181 du 14 Mai 1945

N/Réf : YD/AMK 168/20

MESSAGE de l'UFAC du 11 NOVEMBRE 2020

L'UFAC souhaite que ce message soit lu par une jeune fille ou un jeune garçon. Il convient que la lectrice ou le lecteur ait non seulement lu le texte auparavant, mais aussi qu'il lui ait été explicité. Il appartient donc à toute instance éducative ou associative contactant la future lectrice ou le futur lecteur, d'assurer cette information au travers, entre autres, de témoignages.

Il y a 102 ans, près de la gare de Rethondes, dans une clairière de la forêt de Compiègne, était signé l'Armistice du 11 Novembre 1918.

Ainsi s'achevait, après quatre années de combats meurtriers, la Première Guerre mondiale.

La France, victorieuse, mais affaiblie, déplorait :

- . 1 400 000 morts
- . 740 000 invalides
- . 3 000 000 de blessés
- . des centaines de milliers de veuves et d'orphelins.

Ce bilan très lourd nous rappelle nos valeureux aînés tombés au Champ d'Honneur et reflète l'ampleur de leurs sacrifices consentis pour un idéal de Paix, de Liberté et de Fraternité.

Conservons à cet anniversaire du 11 Novembre 1918 et en hommage au glorieux comportement des soldats de Métropole, des Territoires d'Outre-mer, des Pays alliés et à leur sacrifice, la réelle dimension de ce Souvenir, que nul n'a le droit d'effacer, d'amoindrir ou d'ignorer.

Ils sont morts pour la France !

N'oublions pas non plus nos combattants des Opérations Extérieures pour qui, cette date du 11 novembre, est la façon qu'a la France d'honorer ceux qui se battent et parfois meurent loin de leur pays. Les événements tragiques de ces mois passés nous rappellent, en effet, que l'engagement de ces soldats a un coût, celui du sang.

En cette année 2020, l'Union Française des Associations de Combattants et de Victimes de Guerre (UFAC) estime que la situation internationale, particulièrement dangereuse, rend plus important que jamais, le rôle de l'Organisation des Nations Unies. En ce 75^e anniversaire de la signature de la Charte, l'UFAC invite toutes les générations et spécialement la jeunesse, à œuvrer pour un monde plus juste, plus solidaire et en paix.

Vive la République !

Vive la France !

oOo